

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Méthyl tert-butyl éther min. 99,5 % (méthyl tert-butyl éther) pour analyse

Date de révision: 13.07.2023 Code du produit: 21099 Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Méthyl tert-butyl éther min. 99,5 % (méthyl tert-butyl éther) pour analyse

Numéro d'Enregistrement 01-2119452786-27-XXXX

REACH:

 N° CAS:
 1634-04-4

 N° Index:
 603-181-00-X

 N° CE:
 216-653-1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produit chimique de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem GmbH Rue: Stempelstraße 6 Lieu: D-47167 Duisburg

Téléphone: 0203/5194-0 Téléfax: 0203/5194-290

E-mail: info@analytichem.de

Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit Téléphone: 0203/5194-107/117

E-mail: produktsicherheit@analytichem.de

Internet: www.analytichem.de
Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas d'incident impliquant des matières [ou

des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie,

d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés

acceptés)

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:







Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Méthyl tert-butyl éther min. 99,5 % (méthyl tert-butyl éther) pour analyse

Date de révision: 13.07.2023 Code du produit: 21099 Page 2 de 13

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P280

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Formule: C5H12O
Poids moléculaire: 88,15 g/mol

Composants dangereux

Nº CAS	Substance	Substance					
	N° CE	N° CE N° Index N° REACH					
	Classification (Règleme	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)					
1634-04-4	oxyde de tert-butyle et	oxyde de tert-butyle et de méthyle					
	216-653-1	603-181-00-X	01-2119452786-27-XXXX				
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit.	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2; H225 H315					

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité			
	Limites de cond	concentrations spécifiques, facteurs M et ETA				
1634-04-4	216-653-1	oxyde de tert-butyle et de méthyle	100 %			
	par inhalation: CL50 = 85 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg					

Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Aucune donnée disponible

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Méthyl tert-butyl éther min. 99,5 % (méthyl tert-butyl éther) pour analyse

Date de révision: 13.07.2023 Code du produit: 21099 Page 3 de 13

immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant

Vertiges

Le produit a des effets narcotisants.

État d'ivresse

Vomissement

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Excitation

Spasmes

État inconscient

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2).

Mousse.

Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide combustible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Dioxyde de carbone (CO2)

Monoxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Evacuer les personnes en lieu sûr. Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Ce matériau risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources (par ex. électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques et appareils



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Méthyl tert-butyl éther min. 99,5 % (méthyl tert-butyl éther) pour analyse

Date de révision: 13.07.2023 Code du produit: 21099 Page 4 de 13

électroniques tels que téléphones mobiles, ordinateurs et pagers ne disposant pas d'un agrément en tant que dispositif à sécurité intrinsèque).

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulte r un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Danger d'explosion

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante.

Préventions des incendies et explosion

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Méthyl tert-butyl éther min. 99,5 % (méthyl tert-butyl éther) pour analyse

Date de révision: 13.07.2023 Code du produit: 21099 Page 5 de 13

Information supplémentaire

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

température de stockage +2°C - +25°C

Protéger contre: Lumière

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Usage en laboratoire Produit chimique de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
1634-04-4	Oxyde de tert-butyle et de méthyle	50	183,50		VME (8 h)	
		100	367		VLE (15 min)	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation					
DNEL type	DNEL type		Effet	Valeur		
1634-04-4	oxyde de tert-butyle et de méthyle					
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	178,5 mg/m³		
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	357 mg/m³		
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	5100 mg/kg p.c./jour		
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	53,6 mg/m³		
Consommateu	Consommateur DNEL, aigu		local	214 mg/m³		
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	3570 mg/kg p.c./jour		
Consommateu	r DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	7,1 mg/kg p.c./jour		



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Méthyl tert-butyl éther min. 99,5 % (méthyl tert-butyl éther) pour analyse

Date de révision: 13.07.2023 Code du produit: 21099 Page 6 de 13

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation			
Milieu enviro	Milieu environnemental			
1634-04-4	oxyde de tert-butyle et de méthyle			
Eau douce		5,1 mg/l		
Eau douce (rejets discontinus)		47,2 mg/l		
Eau de mer		0,26 mg/l		
Sédiment d'e	23 mg/kg			
Sédiment marin		1,17 mg/kg		
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		71 mg/l		
Sol		1,56 mg/kg		

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains: Aucune donnée disponible

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation:KCL 730 Camatril® Velours

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,4mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: >120min

Les temps de rupture mentionnes ont ete obtenus par la societe KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des echantillons de materiaux pour les types de gants conseilles Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de donnees de securite que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquee. En cas de solution ou de melange avec d'autres substances et/ou de conditions differentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agree CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection de la peau

Vêtements ignifuges. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: AX

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Danger d'explosion



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Méthyl tert-butyl éther min. 99,5 % (méthyl tert-butyl éther) pour analyse

Date de révision: 13.07.2023 Code du produit: 21099 Page 7 de 13

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide
Couleur: incolore
Odeur: caractéristique

Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Point de fusion/point de congélation: -108,6 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition 55,3 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: non applicable Limite inférieure d'explosivité: 1.5 vol. % Limite supérieure d'explosivité: 8,5 vol. % -28.2 °C Point d'éclair: 460 °C Température d'auto-inflammation: Température de décomposition: non déterminé non applicable pH-Valeur: Viscosité cinématique: 0.409 mm²/s

(à 40 °C)

Hydrosolubilité: 42 g/L

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

La vitesse de dissolution:

Coefficient de partage n-octanol/eau:

La stabilité de la dispersion:

Pression de vapeur:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

268 hPa

(à 20 °C)

Pression de vapeur:

Densité:

O,74 g/cm³

Densité relative:

Densité apparente:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Densité de vapeur relative:

Caractéristiques des particules:

Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Combustion entretenue: Combustion auto-entretenue

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable

Propriétés comburantes Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:
Épreuve de séparation du solvant:
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Teneur en solvant:
100%
Teneur en corps solides:
Aucune donnée disponible
Point de sublimation:
Aucune donnée disponible
Point de ramollissement:
Aucune donnée disponible
Point d'écoulement:
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Méthyl tert-butyl éther min. 99,5 % (méthyl tert-butyl éther) pour analyse

Date de révision: 13.07.2023 Code du produit: 21099 Page 8 de 13

Aucune donnée disponible:

Viscosité dynamique: 0,36 mPa⋅s

(à 20 °C)

Durée d'écoulement: Aucune donnée disponible

Information supplémentaireAucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Facilement inflammable.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Formation de: Peroxydes

10.2. Stabilité chimique

Protéger contre: Lumière

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agent oxydant Acides alcalies (bases)

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peroxydes

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance						
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode	
1634-04-4	oxyde de tert-butyle et de méthyle						
	orale	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Study report (1996)	OECD Guideline 401	
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Study report (1996)	OECD Guideline 402	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	85 mg/l	Rat	Study report (1969)	OECD Guideline 403	

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Méthyl tert-butyl éther min. 99,5 % (méthyl tert-butyl éther) pour analyse

Date de révision: 13.07.2023 Code du produit: 21099 Page 9 de 13

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres informations

Irritant

Vertiges

Le produit a des effets narcotisants.

État d'ivresse

Vomissement

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Excitation

Spasmes

État inconscient

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

Information supplémentaire

Oedème pulmonaire

Pneumonie

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

irritations des muqueuses

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Méthyl tert-butyl éther min. 99,5 % (méthyl tert-butyl éther) pour analyse

Date de révision: 13.07.2023 Code du produit: 21099 Page 10 de 13

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
1634-04-4	oxyde de tert-butyle et de méthyle						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	672 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Grey literature (1988)	other: US EPA 1981
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	184 mg/l		Pseudokirchneriella subcapitata	In 15th Annual SETAC Meeting 30 October	other: US EPA, WAF-method
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	472 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1999)	EPA OPPTS 850.1010
	Toxicité pour les poissons	NOEC	299 mg/l	31 d	Pimephales promelas	Study report (1999)	other: ASTM E1241-92
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	51 mg/l	21 d	Daphnia magna	Study report (1999)	EPA OPPTS 850.1300

12.2. Persistance et dégradabilité

2 %; 28 d; aerob

Non facilement biodégradable (selon les critères OCDE)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
1634-04-4	oxyde de tert-butyle et de méthyle	1,06

FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
1634-04-4	oxyde de tert-butyle et de méthyle	1,5	Cyprinus carpio	Publication (1984)

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Méthyl tert-butyl éther min. 99,5 % (méthyl tert-butyl éther) pour analyse

Date de révision: 13.07.2023 Code du produit: 21099 Page 11 de 13

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

RUBRIQUE 14: Informations relatives a	u transport
Transport terrestre (ADR/RID)	
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 2398
d'identification:	314 2303
14.2. Désignation officielle de	ÉTHER MÉTHYL tert-BUTYLIQUE
transport de l'ONU:	ETTIER METTITE ISIN BOTTE IQUE
14.3. Classe(s) de danger pour le	3
transport:	
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
Catégorie de transport:	2
Nº danger:	33
Code de restriction concernant les	D/E
tunnels:	
Transport fluvial (ADN)	
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 2398
<u>d'identification:</u>	.
14.2. Désignation officielle de	ÉTHER MÉTHYL tert-BUTYLIQUE
transport de l'ONU:	
14.3. Classe(s) de danger pour le	3
transport:	
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes: Code de classement:	3 F1
	1 L
Quantité limitée (LQ): Quantité exceptée:	E2
·	LZ
Transport maritime (IMDG)	LINI 2200
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 2398
d'identification:	METLIVI tost BLITVI ETLIED
14.2. Désignation officielle de	METHYL tert-BUTYL ETHER
transport de l'ONU:	3
14.3. Classe(s) de danger pour le	3
<u>transport:</u> 14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3
Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-E, S-D
Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)	
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 2398
d'identification:	5.1. 2000
14.2. Désignation officielle de	METHYL tert-BUTYL ETHER
transport de l'ONU:	
14.3. Classe(s) de danger pour le	3
transport:	
14.4. Groupe d'emballage:	II
Ć:	0

Étiquettes:

3



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Méthyl tert-butyl éther min. 99,5 % (méthyl tert-butyl éther) pour analyse

Date de révision: 13.07.2023 Code du produit: 21099 Page 12 de 13

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L
Passenger LQ: Y341
Quantité exceptée: E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquide combustible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII): Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Indications relatives à la directive

P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

2012/18/UE (SEVESO III):

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 9,11,12.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50% Flam. Liq: Liquide inflammable Skin Irrit: Irritation cutanée

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.H315 Provoque une irritation cutanée.



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Méthyl tert-butyl éther min. 99,5 % (méthyl tert-butyl éther) pour analyse

Date de révision: 13.07.2023 Code du produit: 21099 Page 13 de 13

Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.